

Quelle est la prise en charge pour les frais d'hébergement ?

Les frais sont principalement à la charge du bénéficiaire. Sa contribution est déterminée en fonction de ses ressources, au moment de sa prise en charge. Néanmoins, un minimum de revenu est laissé à la disposition de l'hébergé.

Compte tenu de la somme devant être laissée à la disposition du résident, le surplus des frais d'hébergement et d'entretien peut être pris en charge par l'aide sociale du département. Le dossier est alors à déposer auprès du CCAS du lieu de résidence du demandeur.

Comment formuler une demande d'orientation en foyer d'hébergement ?

Pour pouvoir intégrer un foyer d'hébergement, la personne en situation de handicap doit avoir été orientée par la CDAPH.

Accéder au service en ligne et déposer votre demande de droits à compensation ou contactez-nous :

<https://www.lamayenne.fr/page/demande-de-droits-compensation>
<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/53>



Maison départementale de l'autonomie

Centre Jean Monnet
12 quai de Bootz
CS 21429 / 53014 LAVAL cedex
Tél : 02 43 677 577
Courriel : mda@lamayenne.fr



Les foyers d'hébergement en Mayenne

Qu'est-ce qu'un foyer d'hébergement ?

Le foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés est destiné à l'hébergement des adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée en milieu protégé (ESAT).

Quelles sont les conditions pour rentrer en foyer de vie ?

Les personnes susceptibles d'être accueillies dans ces structures doivent bénéficier d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.



LES FOYERS D'HEBERGEMENT EN MAYENNE

NORD	Foyer d'hébergement M-L et Robert BURON (L'ADAPT)	10 rue de la Grange 53220 PONTMAIN www.ladapt.net	02 43 30 18 80 pontmain@ladapt.net	Hébergement permanent et temporaire	Déficients intellectuels de plus de 20 ans avec handicap associé ou non
	Foyer d'hébergement La Passerelle (APEI Nord Mayenne)	Route de Saint-Etienne 53120 GORRON www.apeinordmayenne.com	02 43 08 41 40 apeinopasserelle@wanadoo.fr	Hébergement permanent	
CENTRE	Foyer d'hébergement Lancheneil (GEMS 53)	Domaine de Lancheneil 53970 NUILLE SUR VICOIN www.foyertheresevohl.fr	02 43 64 12 80	Hébergement permanent	
	Foyer d'hébergement La Belle Ouvrage (association la Belle Ouvrage)	89 rue de Nantes 53000 LAVAL www.la-belle-ouvage.com	0243 66 04 44 belleouvrage@wanadoo.fr	Hébergement permanent et temporaire	
	Foyer d'hébergement Ionesco (GEMS 53)	18 rue de Châlons 53950 LA CHAPELLE ANTHENAISE	02 43 01 10 71 asso.ionesco@wanadoo.fr	Hébergement permanent et temporaire	
	Foyer d'hébergement Robida	Lieu-Dit Robida 53410 PORT BRILLET	02 43 68 80 16	Hébergement permanent et temporaire	
SUD	Foyer d'hébergement Du 8 mai (ADAPEI 53)	7 rue du 8 mai 1945 53205 CHATEAU-GONTIER-SUR- MAYENNE www.adapei53.fr	02 43 09 18 30 Residence.8maiadapei53.fr	Hébergement permanent et temporaire	
	Foyer d'hébergement La Mazure (ADAPEI 53)	Route du Bois Plaidé 53200 AZE www.adapei53.fr	02 43 09 12 31 Residence.8maiadapei53.fr	Hébergement permanent	
	Foyer d'hébergement Les Charmilles (association aide accueil amitié)	2 rue de la Croix du Bray 53800 LA SELLE CRAONNAISE	02 43 06 00 38 Secretariat.charmille@hevea-asso.fr	Hébergement permanent	